



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 29 juin 2023

Prix de l'Ordre 2023 Ouverture des candidatures

Résolument tourné vers la santé publique, le Prix de l'Ordre valorise des travaux ou actions marquantes ayant contribué à renforcer le rôle du pharmacien dans ce domaine. A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 septembre 2023, les pharmaciens qui le souhaitent peuvent soumettre leur candidature.

Ce Prix décerné lors de la Journée de l'Ordre récompense, à hauteur de 3 000 €, un pharmacien qui s'est personnellement engagé, dans des actions ou travaux contribuant à renforcer le rôle du pharmacien notamment dans la prévention ou la promotion de la santé, dans l'amélioration des pratiques professionnelles, le dépistage, la qualité des soins ou encore l'éducation thérapeutique du patient.

Cette année encore, le lauréat sera désigné par un jury composé de la présidente du Conseil national de l'Ordre, de conseillers ordinaires représentant chaque métier de la pharmacie, d'enseignants nommés, siégeant au sein du Conseil national de l'Ordre, du lauréat de l'édition précédente ainsi que d'un représentant d'une association de patients.

« Les pharmaciens sont pleinement engagés au service de la santé publique. Ils le démontrent chaque jour en œuvrant pour la prévention ou la promotion de la santé, pour l'amélioration des pratiques professionnelles et la qualité des soins, ou encore pour l'éducation thérapeutique du patient. A travers ce Prix, nous valorisons cet engagement qui honore toute notre profession » déclare **Carine Wolf-Thal**, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Les modalités du Prix de l'Ordre 2023

Pour postuler au Prix de l'Ordre : dépôt du dossier de candidature avant le 15 septembre 2023, au secrétariat de la présidence du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens : 4 Avenue Ruysdaël - 75379 Paris Cedex 08

Le dossier devra comporter :

- une lettre de candidature afin de partager ses motivations ;
- un curriculum vitae ;
- une photocopie du diplôme de pharmacien ou de docteur en pharmacie ;
- un mémoire relatant les actions et travaux que les participants entendent présenter à l'appui de leur candidature ;
- une note de synthèse indiquant l'adéquation entre le dossier et les objectifs du prix.

[Retrouvez le règlement du prix sur le site de l'Ordre des pharmaciens](http://www.ordre.pharmacien.fr)

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr / Tél : 07 63 64 66 32

Comfluence

Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Laurie Dambrine
laurie.dambrine@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27